

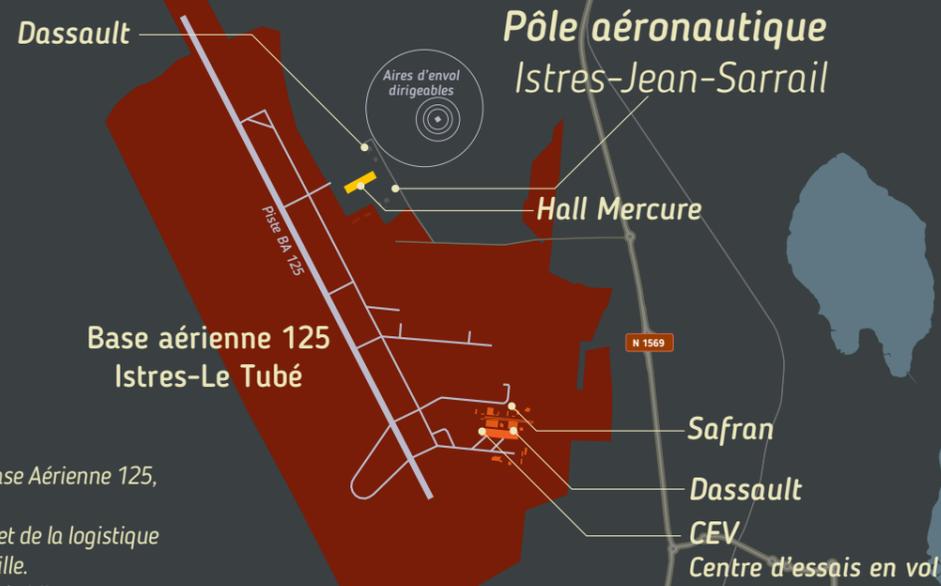


# Pôle aéronautique Istres



**PÔLE  
AÉRONAUTIQUE  
ISTRES  
JEAN SARRAIL**

# Une implantation géographique et économique stratégique



- A l'immédiate proximité de la Base Aérienne 125, incluant un accès direct à la piste
- A 20 kilomètres de Fos-sur-Mer et de la logistique du Grand Port Maritime de Marseille.
- A 8 kilomètres de la gare de fret de Miramas,
- A 20 kilomètres, à moyen terme, d'un accès direct en 2 fois 2 voies à l'autoroute A54/A7 via une connexion à l'Ouest de Salon-de-Provence.

Une position géographique idéale au carrefour de l'arc méditerranéen, de l'Europe du Nord, de plateformes logistiques maritime, aérienne et ferrée, de sites et de paysages naturels remarquables.

Le territoire d'Istres Ouest Provence, terre d'entreprises

- La plus grande zone industrielle portuaire du sud de l'Europe
- Le Grand Port Maritime de Marseille
- Une liaison fluviale au gabarit européen entre le golfe de Fos, le port fluvial d'Arles, Lyon, Chalon-sur-Saône
- La première gare de fret de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et une gare TGV
- Deux plates-formes logistiques multimodales de dimension européenne embranchées fer
- Un terminal de transport combiné rail-route au gabarit européen.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, qui compte 92 communes et 1,8 million habitants, a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Adossée au premier Port de Méditerranée, connectée à un réseau dense d'infrastructures et de plateformes logistiques, elle s'affirme comme un centre euro-méditerranéen majeur de décisions et d'échanges de niveau mondial. L'Opération d'Intérêt National Euro-méditerranée, pôle de services à haute valeur ajoutée et site tertiaire de niveau international, est également la plus grande opération de renouvellement urbain de centre-ville en Europe.

La Métropole Aix-Marseille-Provence appuie aussi son développement sur une économie diversifiée, une base industrielle, des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et sur ses dix pôles de compétitivité. Territoires privilégiés des interconnexions entre l'entreprise, la recherche et l'enseignement supérieur, ses trois technopôles, Château Gombert, Luminy et l'Arbois, constituent de précieux atouts, notamment pour accompagner les projets innovants.

Ces axes stratégiques, éléments structurants de l'Agenda du Développement Economique de la Métropole Aix-Marseille Provence, sont au service de l'amélioration de la qualité de vie des habitants en matière de développement durable, de déplacement, de logement, de commerce et, bien sûr, d'emploi.

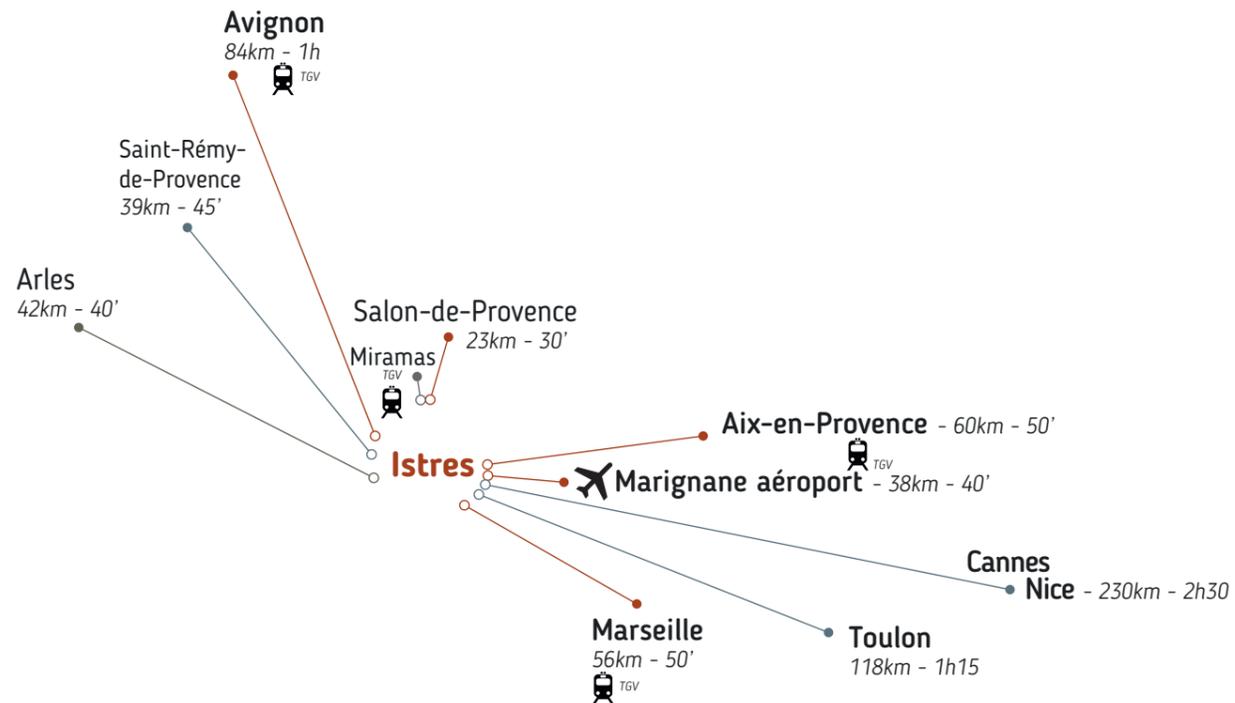
La filière aéronautique et mécanique constitue l'une des six filières économiques prioritaires pour le développement de la Métropole.

## Le pôle aéronautique « Istres-Jean Sarrail »

À 40 minutes de l'Aéroport international Marseille-Provence et 50 minutes des gares TGV d'Aix-en-Provence et Marseille, le pôle aéronautique « Istres-Jean-Sarrail » est ainsi idéalement situé au cœur d'un nœud logistique multimodal.

Son accès direct à la piste de la Base aérienne 125 permet de recevoir des avions de transport militaires et civils.

Implanter son activité sur le pôle aéronautique « Istres-Jean-Sarrail », c'est bénéficier d'un accès aisé à tous types de transport de fret, aérien, ferroviaire, routier et maritime.



## Jean Sarrail

Le pilote d'essais Jean Sarrail, pilote de chasse durant la seconde guerre mondiale, a testé durant sa carrière plus de 75 prototypes d'avions parmi lesquels le Mirage III, ainsi que le plus incroyable d'entre eux Le Leduc auquel son nom restera associé. Il a terminé sa carrière comme directeur du Centre d'Essais en Vol (C.E.V). Il est décédé à Istres, le 7 juillet 2012, à l'âge de 93 ans.

# Un site industriel à vocation aéronautique d'une envergure exceptionnelle



**Une culture de l'économie industrielle, une croissance démographique soutenue, une population jeune étayent le développement d'un site industriel à vocation aéronautique d'une envergure exceptionnelle**

Le site se déploie sur près de 33 hectares dont :

- 4,5 hectares plus particulièrement dédiés à l'accueil d'activités aéronautiques nécessitant un accès piste
- 6 hectares pouvant être directement mobilisés pour des activités aéronautiques, en lien notamment avec les activités de l'Airship Village, berceau de la filière industrielle « Dirigeables »
- Le hall Mercure : un hall industriel de 26 000 m<sup>2</sup> (dont 20 000 m<sup>2</sup> en ateliers et 6000 m<sup>2</sup> en mezzanine), intégrant en façade Est 4 000 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires organisés en plateaux autonomes de 750 m<sup>2</sup>
- Un atelier de 1 500 m<sup>2</sup> de plain-pied, d'une hauteur de 7 mètres, au sud de la zone, réhabilité en 2017, aux normes du code du travail. Ce bâtiment permet d'accueillir du personnel et du matériel depuis la base aérienne 125 par le portail piste. Cet atelier offre de multiples possibilités d'aménagement et d'agrandissement.

**Le pôle aéronautique « Istres-Jean-Sarrail » est ouvert à toutes modalités de mise à disposition de locaux ou de foncier à bâtir.**

Contact : [info@poleaeronautique-istres.fr](mailto:info@poleaeronautique-istres.fr)  
Téléphone : +33 4 42 11 78 07

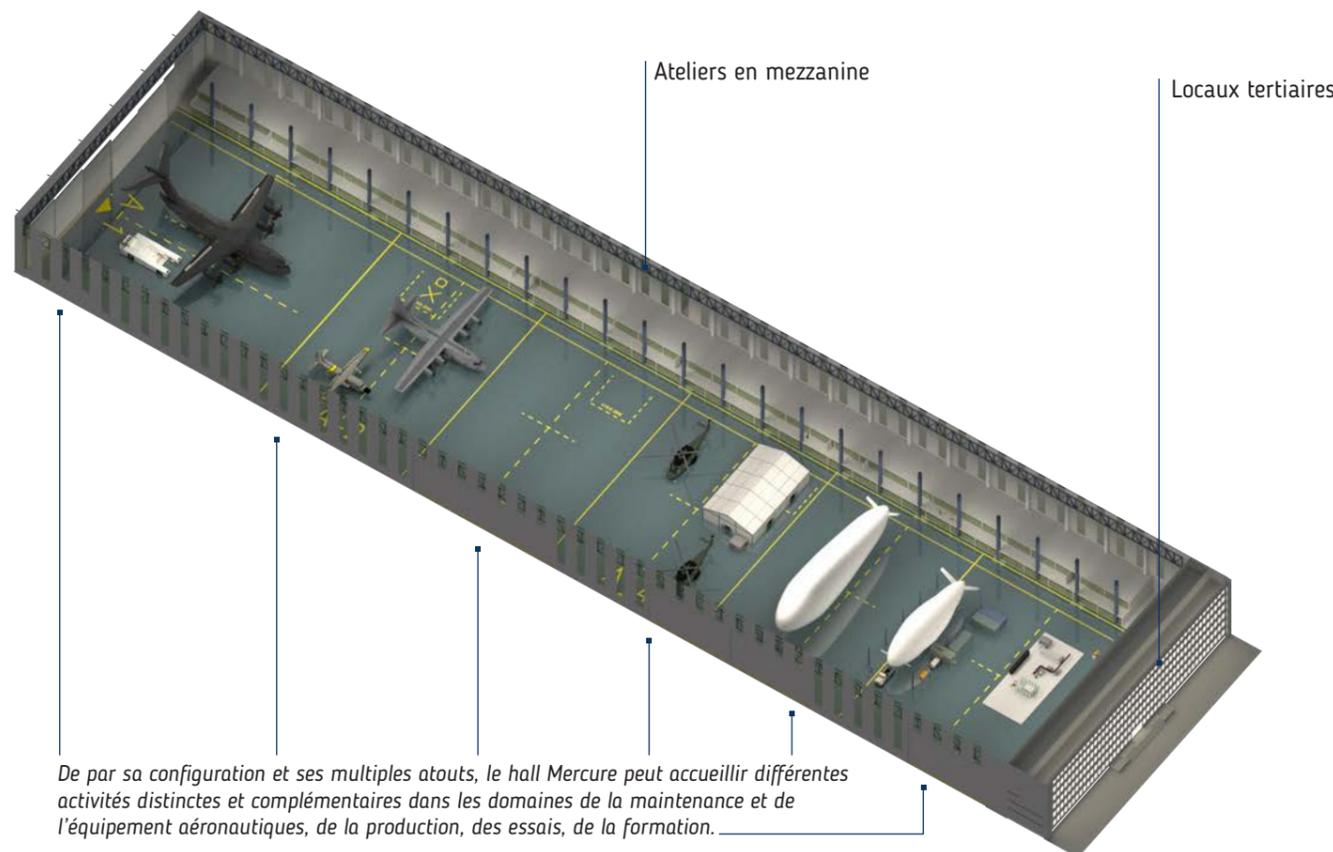
Implanter son activité sur le pôle  
c'est avoir l'assurance d'être  
sécurisé, accompagné et bénéficiaire  
à terme d'une large palette de  
services et de facilités.



Le hall Mercure : un accès direct à la piste la plus longue d'Europe.

Le hall Mercure : un hall industriel de 26 000 m<sup>2</sup> (dont 20 000 m<sup>2</sup> en ateliers et 6000 m<sup>2</sup> en mezzanine), intégrant en façade Est 4 000 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires organisés en plateaux autonomes de 750 m<sup>2</sup>.

Un hall industriel  
aux dimensions  
hors normes  
idéalement situé



De par sa configuration et ses multiples atouts, le hall Mercure peut accueillir différentes activités distinctes et complémentaires dans les domaines de la maintenance et de l'équipement aéronautiques, de la production, des essais, de la formation.

Implanter son activité sur le pôle «Istres-Jean-Sarrail», c'est être intégré à une dynamique de recherche et de développement.



Le hall industriel a accueilli, jusqu'en 1975, les opérations d'assemblage de l'avion Mercure, premier programme aéronautique civil européen sous maîtrise d'œuvre de Dassault Aviation.

#### Le hall Mercure : un hall industriel aux dimensions exceptionnelles proposé à la commercialisation en 2019

Le hall Mercure propose une surface d'un seul tenant et sans entrave de 20 000 m<sup>2</sup> et d'une hauteur libre sous charpente de 17 mètres. L'organisation des flux permet d'individualiser six espaces de travail de 4 000 m<sup>2</sup> en moyenne intégrant la possibilité de bénéficier de surface de laboratoires et de bureaux.

Ce hall offre aussi la proximité d'une expertise unique en Europe, pour valider la viabilité de nouvelles applications et homologuer des aéronefs.

Dans le cadre du déploiement de l'Airship Village, le pôle de compétitivité SAFE CLUSTER élabore un projet de plateforme dont les finalités sont le soutien à la certification, aux essais et une organisation en usine du futur.

Ces espaces sont adaptés aux opérations de maintenance et de l'équipement aéronautiques. Ils répondent aussi aux besoins des entreprises de pointe, en locaux adaptés à la finalisation des phases de recherche et de développement d'engins aéronautiques innovants.

# Un écosystème structurant unique en Europe

C'est à Istres, au dessus de la BA 125, qu'ont eu lieu de nombreux essais en vol et le premier vol en public du démonstrateur du drone européen de combat NEURON, dont Dassault Aviation est le maître d'œuvre sous l'autorité de la DGA.



Forte de la proximité de la base aérienne 125 et de ses infrastructures aéronautiques, c'est une véritable chaîne d'expertise, consacrée notamment aux essais et à la certification, qui a été développée à Istres par l'Etat et les industriels du secteur aéronautique.

Implanter son activité sur le pôle aéronautique «Istres-Jean-Sarrail», permet ainsi de bénéficier d'un environnement et d'un écosystème aéronautique particulièrement favorables

La base aérienne 125 Charles Monier est une base majeure de l'armée de l'air française. Sa piste de 5 000 mètres est l'une des plus longues d'Europe. Elle possède différents équipements de tests et d'évaluations et, à ce titre, sert de base d'essai en vol pour l'armée de l'air, l'aéronavale et pour différents avionneurs et équipementiers aéronautiques français de l'industrie de défense (DASSAULT, THALES, SAFRAN...).

Du fait de ses équipements de sécurité et de la longueur de sa piste, elle a servi pour plusieurs atterrissages d'urgence d'avions civils en difficulté et même de terrain d'urgence potentiel pour les navettes spatiales américaines.

La base héberge également un centre de compétence et d'expertise de tout premier rang mondial, en termes de simulation de vol et d'essais aéronautiques au sol et en vol, avec la DGA «essais en vol» et les centres d'essais des différents industriels présents sur la base, soit un réseau de plus de 1 500 experts.

Le récent choix de SAFRAN d'y implanter son nouveau banc d'essai illustre la réalité de compétences de tout premier plan au niveau européen.

Le pôle aéronautique «Istres-Jean-Sarrail» est limitrophe de ce centre d'expertise ; il se situe sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole qui héberge AIRBUS Helicopters à Marignane et un tissu dense de sous-traitants de l'aéronautique.

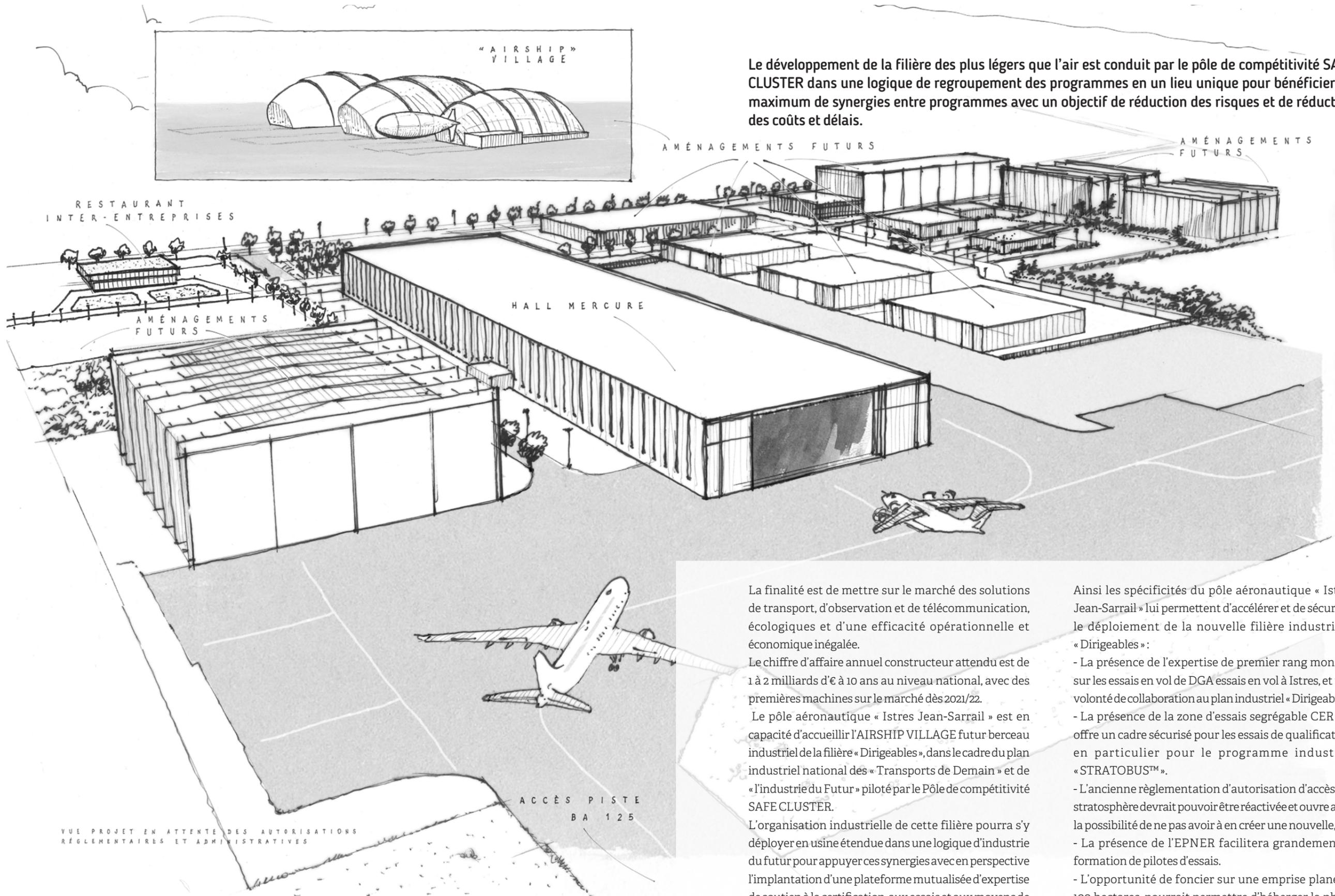
Enfin, la commune d'Istres accueille le pôle de Formation des Industries Technologiques de l'UIMM. Il déploie un nouveau plateau technique aéronautique en lien avec la filière «Dirigeables» et le pôle aéronautique d'Istres.

Implanter son activité sur le pôle «Istres-Jean Sarrail», c'est avoir la possibilité de rejoindre un ensemble d'activités aéronautiques sous forme de «supply chain» intégrée

Le pôle aéronautique est appelé à accueillir l'AIRSHIP Village, futur berceau industriel de la filière «Dirigeables» dans le cadre du plan industriel national des «Transports de Demain» et de «l'Industrie du futur» piloté par le pôle de compétitivité SAFE Cluster sous l'égide du ministère de l'économie. Il accueillera en particulier dès 2019, sous la forme de son démonstrateur TD1, la plateforme stratosphérique STRATOBUST™ développée par THALES ALENIA SPACE. Cet aéronef plus léger que l'air permettra des missions permanentes d'observations et de télécommunications depuis son altitude de vol à 20km.

Sur cet axe des nouveaux usages et services aériens, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est partie prenante d'une approche de marketing territorial novatrice. Elle accompagne le développement d'applications aériennes dans les domaines de l'observation, de la détection, de la surveillance, du secours, des télécommunications, du transport de charges lourdes, selon un modèle de développement durable.

Ainsi le Pôle aéronautique «Istres-Jean-Sarrail» s'intègre dans les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) au sein des thèmes «logistique et mobilités durables» et «industrie du futur».



Le développement de la filière des plus légers que l'air est conduit par le pôle de compétitivité SAFE CLUSTER dans une logique de regroupement des programmes en un lieu unique pour bénéficier du maximum de synergies entre programmes avec un objectif de réduction des risques et de réduction des coûts et délais.

La finalité est de mettre sur le marché des solutions de transport, d'observation et de télécommunication, écologiques et d'une efficacité opérationnelle et économique inégalée.

Le chiffre d'affaire annuel constructeur attendu est de 1 à 2 milliards d'€ à 10 ans au niveau national, avec des premières machines sur le marché dès 2021/22.

Le pôle aéronautique « Istres Jean-Sarrail » est en capacité d'accueillir l'AIRSHIP VILLAGE futur berceau industriel de la filière « Dirigeables », dans le cadre du plan industriel national des « Transports de Demain » et de « l'industrie du Futur » piloté par le Pôle de compétitivité SAFE CLUSTER.

L'organisation industrielle de cette filière pourra s'y déployer en usine étendue dans une logique d'industrie du futur pour appuyer ces synergies avec en perspective l'implantation d'une plateforme mutualisée d'expertise de soutien à la certification, aux essais et aux moyens de production « Airship Industry eXpert » également portée par le pôle de compétitivité SAFE CLUSTER.

Ainsi les spécificités du pôle aéronautique « Istres Jean-Sarrail » lui permettent d'accélérer et de sécuriser le déploiement de la nouvelle filière industrielle « Dirigeables » :

- La présence de l'expertise de premier rang mondial sur les essais en vol de DGA essais en vol à Istres, et une volonté de collaboration au plan industriel « Dirigeables »
- La présence de la zone d'essais ségrévable CER qui offre un cadre sécurisé pour les essais de qualification, en particulier pour le programme industriel « STRATOBUS™ ».
- L'ancienne réglementation d'autorisation d'accès à la stratosphère devrait pouvoir être réactivée et ouvre ainsi la possibilité de ne pas avoir à en créer une nouvelle,
- La présence de l'EPNER facilitera grandement la formation de pilotes d'essais.
- L'opportunité de foncier sur une emprise plane de 100 hectares, pourrait permettre d'héberger la phase de production des programmes industriels les plus importants.»

VUE PROJET EN ATTENTE DES AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

**PÔLE  
AÉRONAUTIQUE  
ISTRES  
JEAN SARRAIL**

SPL Pôle aéronautique  
Istres - Étang de Berre

<https://www.poleaeronautique-istres.fr/>

*Bureaux administratifs*

Trigance 1  
3, allée de la Passepierre  
13800 Istres

Tel. +33 4 42 11 78 07

Ilena FARCI  
ifarci@poleaeronautique-istres.fr

**PROVENCE  
PROMOTION**



<https://www.investinprovence.com/>

Contact :

**Nicolas CAMBAZARD**

[n.cambazard@provence-promotion.fr](mailto:n.cambazard@provence-promotion.fr)

+33 6 85 90 60 21

La Société Publique Locale (SPL) «Pôle aéronautique Istres-Etang de Berre» est le maître d'ouvrage des investissements du pôle aéronautique «Istres-Jean SARRAIL». Elle s'implique pleinement dans l'émergence de la nouvelle filière industrielle «Dirigeables» et sa traduction opérationnelle, « l'AIRSHIP VILLAGE ».

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Salon de Provence, son actionnariat réunit la Métropole Aix-Marseille-Provence, actionnaire majoritaire, et la Ville d'Istres, collectivités fortement investies dans le développement de leur territoire et engagées dans le rayonnement de filière aéronautique et de sa déclinaison « dirigeables », porteuse d'emplois.

Ce projet a été soutenu par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône lors de l'acquisition du foncier et la Région Sud PACA accompagne les investissements tant en terme d'études que de travaux.

Son objet social lui confère l'exploitation du foncier et de l'immobilier du pôle aéronautique «Istres-Jean Sarrail» qui se déploie sur 33 hectares.



opération susceptible  
d'être financée par le FEDER



Partenaires :

